

10 avr 2006 -14:28

Accord fermeture de bases militaires russes en Géorgie

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, s'est félicité de l'accord conclu la semaine dernière entre la Fédération de Russie et la Géorgie relatif au fonctionnement temporaire et au retrait des bases militaires russes ainsi que d'autres équipements militaires déployés en Géorgie.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, s'est félicité de l'accord conclu la semaine dernière entre la Fédération de Russie et la Géorgie relatif au fonctionnement temporaire et au retrait des bases militaires russes ainsi que d'autres équipements militaires déployés en Géorgie.

Le Président en exercice de l'OSCE De Gucht salue l'accord entre la Russie et la Géorgie concernant la fermeture de bases militaires BRUXELLES, le 7 avril 2006 - Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, s'est félicité de l'accord conclu la semaine dernière entre la Fédération de Russie et la Géorgie relatif au fonctionnement temporaire et au retrait des bases militaires russes ainsi que d'autres équipements militaires déployés en Géorgie. La Fédération de Russie et la Géorgie sont convenues que la Russie achèverait le retrait de sa base militaire d'Akhalkalaki (région de Javakheti) d'ici à 2007 et assurerait la fermeture de la base militaire de Batoumi (région d'Adjarie) d'ici à 2008, dans l'esprit de la Déclaration commune émise par la Fédération de Russie et la Géorgie le 17 novembre 1999, lors du Sommet de l'OSCE d'Istanbul. "Cet accord marque un important progrès dans les pourparlers entre la Fédération de Russie et la Géorgie, et représente un pas en avant dans l'établissement de bonnes relations de voisinage entre les deux pays. Il contribue à renforcer la confiance entre les pays de la région ", a déclaré le Président en exercice. "La Présidence reste disposée à apporter l'assistance de l'OSCE en vue de soutenir l'application de cet accord, si celle-ci devait être demandée par les gouvernements russe et géorgien ", a ajouté le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be